

Bordeaux, le 21/01/2022

**AVIS DE L'ARS CONCERNANT LA SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE
DANS LE DEPARTEMENT DE LA CORREZE**

Préambule :

La loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire prolonge jusqu'au 31 juillet 2022 le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire et la possibilité de recourir au passe sanitaire, afin d'anticiper une possible résurgence de l'épidémie de Covid-19. Elle reporte à la même date la fin des dispositions fondant l'état d'urgence sanitaire.

Ainsi, la possibilité pour les Préfets de département, lorsque les circonstances locales l'exigent, d'arrêter pour leur territoire les mesures nécessaires pour contenir la propagation du virus est également maintenue en application de la loi.

A ce titre, l'ARS émet un avis à destination du Préfet de département, caractérisant la situation sanitaire, afin d'éclairer les décisions que ce dernier est amené à prendre en vue de limiter la circulation virale au regard des circonstances locales.

Des indicateurs épidémiologiques en Corrèze qui caractérisent la circulation virale du SARS COV2 :

Sur la base des données produites par Santé publique France au 21 janvier 2022, la situation épidémiologique se traduit par :

- Pour le département de la Corrèze, le **taux d'incidence général** (considéré comme élevé à partir de 50 cas pour 100 000 habitants), s'établit à 2578,9 cas **pour 100 000 habitants**. Ce taux place le département de la Corrèze en situation « de vulnérabilité élevé + » selon Santé Publique France ;
- Le nombre d'hospitalisations en cours est en forte hausse (57 au 19/01 contre 42 au 13/01). Le nombre de patients hospitalisés en soins critiques reste quant à lui stable (8 au 19/01 contre 9 au 12/01).
- Le nombre de clusters en cours d'investigation dans le département est en hausse : 20 dont 18 en établissements médico-sociaux, 1 au sein d'une communauté vulnérable et 1 en établissement pénitentiaire;
- En semaine 02-2022, la circulation virale du SARS-CoV-2 poursuit son intensification dans le département de la Corrèze avec toutefois une hausse moins marquée que les trois

dernières semaines. Le taux de positivité est en forte hausse (23 %, +5,8 points). La hausse du taux d'incidence est principalement marquée chez les moins de 15 ans (particulièrement les 0-10 ans), et dans une moindre mesure chez les 15-44 ans. La circulation virale est très active dans l'ensemble du département

La vigilance doit absolument être renforcée afin de conserver ces indicateurs épidémiologiques à des niveaux maîtrisés et de soulager le système hospitalier.

L'ensemble de ces indicateurs épidémiologiques requiert une observance stricte des gestes barrières.

Toutes mesures visant à limiter la diffusion du virus, y compris à l'extérieur, sont fortement recommandées.

Le Directeur de cabinet,

Olivier SERRE